Fête de Pas-en-Artois 2026

SAMEDI 18 JUILLET

10 h 00 **CONCOURS de PÉTANQUE sur herbe**
organisé par l'US Pas au stade Emile Malingue - Restauration sur place - Renseignements au 03 21 48 50 48

20 h 00 **BAL MUSETTE animé par Sonic Musette**
organisé par le Comité des Fêtes - Buvette et restauration sur place - Entrée gratuite

DIMANCHE 19 JUILLET

7 h à 17 h **GRANDE BROCANTE** organisée par les Ch'tits Pongistes
Buvette et restauration - Inscription au 03 21 48 21 98

15 h 30 **DÉFILÉ des Associations** - Thème "Les Couleurs"
avec la participation exceptionnelle de "Dragon Musik", "Gugga 27" et "Les Etoiles de Beaurains"

19 h 00 **Tirage de la tombola** du Comité des Fêtes

19 h à 23 h **APÉRITIF** concert de la commune animé par Hélène et son groupe

LUNDI 20 JUILLET

10 h à 13 h **CONCOURS DE TIR et de JAVELOT** salle de l'Abreuvoir

17 h 00 **MATCH de football jeunes** au stade Emile Malingue

18 h 00 **MATCH SENIORS de football** contre Sélection Africaine Amiénoise

20 h 00 **SOIRÉE DISCO avec DJ** organisée par "Les Spectacles de Pas-en-Artois" - Entrée gratuite - Buvette

MARDI 21 JUILLET

10 h à 12 h **CONCOURS DE TIR et de JAVELOT** salle de l'Abreuvoir

13 h 30 **REPAS CHAMPÊTRE** organisé par la Truite de Pas - Réservation au 09 85 22 04 04

20 h 30 **SOIRÉE DANSANTE** organisée par les Hirondelles de Pas - Entrée gratuite - Buvette

23 h 30 **FEU d'ARTIFICE** sur le stade - Buvette sur place

Attractions foraines

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - A consommer avec modération

IMPRIMERIE GRAPHO SERVICES - PAS-EN-ARTOIS





***** PAS-EN-ARTOIS * INFOS * Juin – Juillet 2026 * N° 49 *****

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 18 juin 2026

1/ Devis « Panneaux pour la route d'Authie ».

Monsieur le maire informe l'assemblée que, suite à la séance du 23 avril dernier, un devis pour la fourniture de 2 panneaux « Danger, chaussée déformée » + 2 panneaux « Vitesse limitée à 50 km/h » +poteaux et accessoires a été demandé auprès des sociétés Signaux Girod, T2E et Signature.

La société T2E n'a pas répondu.

La société Signaux Girod a présenté un devis s'élevant à la somme de 578,76 € TTC.

La société Signature a présenté un devis s'élevant à la somme de 531,82 € TTC

Après en avoir délibéré, les membres présents acceptent le devis de la société Signature.

2/ Devis pour remplacement d'un poteau d'incendie.

Monsieur le maire informe l'assemblée que, suite au contrôle des poteaux d'incendie, il est nécessaire de remplacer celui qui est à l'angle de la rue de Verdun et de la rue Notre Dame.

Un devis a été demandé auprès de la société Balestra. Il s'élève à la somme de 2 790,60 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres présents acceptent le devis de la société Balestra.

3/ Certificat électronique CertEurope :

Monsieur le maire informe l'assemblée que l'envoi des délibérations en Préfecture se fait de façon dématérialisée qui se présente sous la forme d'une clé USB.

L'actuel certificat électronique arrive à échéance en août 2026. Il y a donc lieu de le renouveler. Un devis a été demandé auprès de la société CertEurope. Il s'élève à la somme de 540 € (envoi et installation compris). Il sera valable 3 ans.

4/ Eclairage du stade Emile Malingue :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'éclairage du stade est insuffisant. Un devis a été demandé à la société Prolum de Glisy (80) en septembre 2024 pour le remplacement des lampes sodium par des lampes LED. Il s'élevait à la somme de 12 774 € TTC. LE 12 décembre 2024, le conseil municipal a décidé de demander une subvention auprès de la FFF. Si cette subvention était accordée, le conseil municipal aurait pu décider de prendre en charge le reste des dépenses (50 % du montant HT + la TVA). Cette demande a été refusée.

Par un courrier du 9 juin dernier, la FFF nous informe que, suite à une rallonge budgétaire du programme Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA), une subvention de 8 500 € a été accordée à la commune.

Monsieur le maire a demandé à la société Prolum d'actualiser le devis de septembre 2024. Celui-ci s'élève à la somme de 13 377,22 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de la société Prolum pour 13 377,22 €. Cette dépense sera réglée en section d'investissement, compte 21538.

5/ Candidatures au poste d'adjoint administratif.

Après publication de la vacance de poste, 16 candidatures ont été reçues en mairie. Le conseil municipal a retenu 11 personnes. Quatre d'entre elles se sont désistées.

La commission de recrutement composée de MM Vanessa LAVILLETTE, Gilbert COTTIN, Marine COUSIN et Fabien JONARD a reçu ce samedi 13 juin, 7 candidates au poste d'adjoint administratif, en remplacement de l'actuelle secrétaire de mairie qui part en retraite à compter du 1er octobre.

Une dernière candidate, indisponible le 13 juin, s'est présentée ce 18 juin à 19h et a été reçue par la commission de recrutement.

A la suite de cet entretien, la commission de recrutement propose à l'assemblée de retenir deux candidatures. Les personnes concernées seront reçues très rapidement par le maire et les adjoints.

6/ Dossier ruelle Delphine

M. le maire rappelle que le conseil municipal a décidé lors de la dernière séance de désigner MM. Arnaud DOUCHET et Fabien JONARD pour négocier avec M. Philippe BONNART représentant la SCI La Colline, la régularisation de la situation de la ruelle Delphine.

Une réunion avec M. BONNART s'est déroulée le 21 mai. Un état des factures réglées par la SCI La Colline a été présentée. Il s'élève à la somme de 1 850 € HT soit 2 229,60 € TTC, reprenant les frais de bornage de l'ensemble des parcelles.

7/ Adhésion à la Fondation du Patrimoine :

Monsieur le maire informe l'assemblée que, dans le cadre de la rénovation de l'église, la commune a adhéré à la Fondation du Patrimoine afin de lever des fonds pour soutenir le projet.

Cette adhésion est à renouveler cette année, la cotisation annuelle est de 200 € pour les communes de moins de 3 000 habitants.

8/ Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

La Commission Communale des Impôts Directs est composée du maire, de 6 membres du Conseil municipal (3 titulaires et 3 suppléants) et de 6 habitants de la commune (3 titulaires et 3 suppléants). Ces personnes seront choisies par le Directeur Départemental des Finances Publiques parmi une liste comportant le double de personnes nécessaires soit 12 membres du conseil municipal et 12 administrés).

Le conseil municipal décide de proposer les personnes suivantes à M. le Directeur Départemental des Finances Publiques :

Conseillers municipaux		Administrés	
JONARD	Fabien	FINET	Laurent
BOUBAAYA	Vivien	DOUCHET	Delphine
PARMENTIER	Régis	LENFLE	Brigitte
HOUBRON	Dylan	FINET	Chantal
DELECROIX	Emilie	PEROT	Virginie
LAVILLETTE	Vanessa	COTTIN	Béatrice
COTTIN	Gilbert	PEROT	Alex
DEFFONTAINES	Vinciane	DOUCHET	Cécile
COUSIN	Marine	BOUCHER	Delphine
FOURNIER	Juliette	BUIGNET	Henry
BUIGNET	Agnès	LEFEL	François
BOUTHORS	Frédéric	CRESSON	Jean-Jacques

9/ Désignation du délégué de la commune à la CLECT :

Monsieur le maire rappelle que la CLECT (Commission Locale des Charges Transférées) est une commission de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois. Chaque commune doit désigner un représentant pour siéger au sein de cette commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne M. Arnaud Douchet pour représenter la commune auprès de la CLECT.

10/ Commission de contrôle des listes électorales :

M. le maire rappelle que le conseil municipal dans sa séance du 26 mars, a désigné Mme Claudine MENARD pour siéger à la Commission de contrôle des listes électorales.

Pas courrier du 15 mai, la Préfecture l'a informé qu'aucun conseiller municipal ne peut être membre de la CCLE s'il en est maire, adjoint titulaire d'une délégation, quelle qu'elle soit, de signature comme de compétence.

Par conséquent, M. le maire propose de désigner Mme Agnès BUIGNET pour siéger à la Commission de contrôle des listes électorales.

Balayage des fils d'eau :

Un balayage des fils d'eau aura lieu le lundi 29 juin à partir de 8h00. Comme d'habitude, il vous est demandé de ne pas garer vos véhicules à cheval sur le trottoir et la route ce jour-là. Ce nettoyage peut commencer très tôt le matin !

Il vous est demandé de gratter le fil d'eau, la balayeuse se chargera de ramasser…

Analyse de l'eau par l'Agence régionale de Santé des Hauts-de-France :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Résultats complets affichés en mairie.

Travaux collège :

Des travaux de réfection de chaussée auront lieu à l'entrée du collège à compter du lundi 6 juillet jusqu'au vendredi 10 juillet. Des restrictions de circulation seront mises en place : circulation alternée.

Agenda :

27 juin : Partie de pêche à la pisciculture de Grouches-Luchuel, organisée par le **Club de l'Amitié**. Rendez-vous à 9h00 pour les personnes qui veulent pêcher, (à 8h00 pour les personnes voulant aider au montage des barnums).
Tarifs : 30 € pour les adhérents, 35 € pour les non-adhérents.

Vendredi 26 juin : Fête de l'école La Kilienne organisée par l'APE et les enseignantes.

Lundi 13 juillet : Journée de pêche organisée par la Truite de Pas (Mare du château).
Retraite aux flambeaux. Rendez-vous à 20h30 devant la mairie.

Mardi 14 juillet : 14h30 : Cérémonie au monument aux morts suivie du défilé.
16h00 : Jeux gratuits organisés par les associations sur le terrain du jeu de paume.

Dimanche 2 août : Concours de javelot, salle de l'abreuvoir.

7 septembre (Club de l'Amitié) : Présentation « Pro-confort » à la salle des fêtes à 9h00.

